

Affaire suivie par :
Vincent Lagarde
Téléphone : 05 61 55 66 06
saje@univ-tlse3.fr

Décision n° 2017-JPV-399

Arrêté portant proclamation des résultats pour l'élection des représentants des personnels et des usagers au conseil de la faculté de médecine Purpan – scrutin du mardi 21 mars 2017

LE PRÉSIDENT

- Vu le Code de l'éducation, dans sa partie législative, notamment ses articles L.711-1, L.712-2, L.713-1, L.719-1, L.719-2 et L.762-1 ;
- Vu le Code de l'éducation, dans sa partie réglementaire, notamment ses articles D.719-1 à D.719-40 ;
- Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, notamment son article 6 ;
- Vu les statuts de la faculté de médecine Purpan ;
- Vu la délibération 2016/01/CA-001, en date du 4 janvier 2016 portant M. Jean Pierre Vinel à la présidence de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;
- Vu le compte-rendu du CEC du 16 février 2017 portant organisation du scrutin
- Vu l'arrêté 2017-JPV-396 portant organisation des élections des représentants des personnels et des usagers au conseil de la faculté de médecine Purpan ;
- Vu le compte-rendu du CEC du 14 mars 2017 portant sur la recevabilité des candidatures ;
- Vu l'arrêté 2017-JPV-397 portant organisation des bureaux de vote ;
- Vu l'arrêté 2017-JPV-398 portant recevabilité des candidatures ;
- Vu les procès-verbaux de déroulement de scrutin et de dépouillement ;

DECIDE

Article 1 : représentants des personnels

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le 21 mars 2017 sont proclamées élues pour siéger au conseil de la faculté de médecine Purpan les personnes dont les noms suivent :

Collège A

- CARRIE Didier
- BEYNE-RAUZY Odile
- TELMON Norbert
- CHARPENTIER Sandrine
- GEERAERTS Thomas
- NOURHASHEMI Fatemeh
- OLIVOT Jean-Marc
- SELVES Janick
- MANSAT Pierre
- DEBOISSEZON Xavier

Collège B enseignants

- SAUNE Karine
- BRILLAC Thierry
- CASPAR-BAUGUIL Sylvie
- FILLAUX Judith

- PUISSANT-LUBRANO Bénédicte
- MONTASTIER Emilie

Collège B chercheurs

- LETELLIER Thierry
- THEVES Catherine

Collège P

- Michel SERRANO
- Pascal CARIVEN

Collège BIATSS

- LACOMBE Antoine
- GALETTO Pascale

Article 2 : représentants des usagers

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le 21 mars 2017 sont proclamées élues pour siéger au conseil de la faculté de médecine Purpan les personnes dont les noms suivent :

Collège usagers

TITULAIRES

JEAN Gauthier
 ATTIAS Léna
 PERROTTE Charles
 MIQUEL Pauline
 CASTAN Martin
 EVSEN Suheda
 ROMMELAERE Clément
 MAZURAY Marie
 DEMARET Marc-Antoine
 AGARANDE Alya

SUPPLEANTS

SANTIAGO Stéphane
 BLANC Aurélie
 ALET Florian
 LEPREUX Cassandre
 DENIS Simon
 CHABASSE Estela
 PUIG Olivier
 BOQUILLON Audrey
 DANNI Renaud
 DOLS Madeleine

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services par intérim de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : Publicité

La présente décision est transmise à la rectrice de l'académie de Toulouse, chancelière des universités. Elle est affichée sur tous les sites de la faculté de médecine Purpan, ainsi qu'au 1^{er} étage du bâtiment de l'administration centrale, sur le campus de Toulouse. Elle fait également l'objet d'une publicité sur le site internet de l'université.



Fait à Toulouse, le 22 mars 2017

Professeur Jean-Pierre VINEL

*par délégation,
 F. Demaugost, VP-CA*

